

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

# SUPPLÉMENT D'INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE TITRISATION

Premier TRIMESTRE  
31 mars 2019

Afin de compléter ses états financiers consolidés, qui sont préparés conformément aux IFRS, la SCHL a recours à des mesures non définies par les IFRS pour analyser son rendement. Le présent supplément d'information sur les activités de titrisation vise le premier trimestre clos le 31 mars 2019 et a pour but d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités de titrisation de la SCHL. La Société est d'avis que ce supplément d'information fournit des informations utiles qui se traduisent par une plus grande transparence et davantage de clarté quant aux activités de titrisation de la SCHL.

Canada 



## NOUVELLES ACTIVITÉS DE TITRISATION

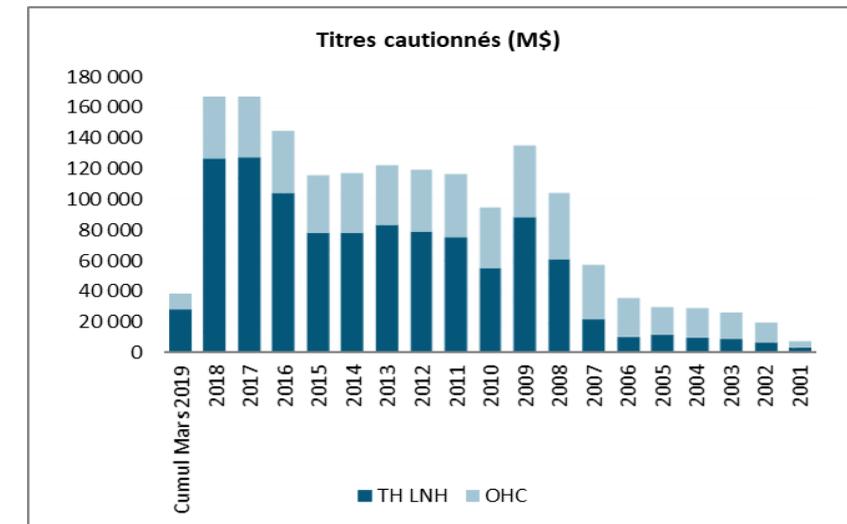
Au 31 mars 2019, les titres cautionnés se chiffraient à 38,9 milliards de dollars (28,9 milliards de TH LNH et 10 milliards d'OHC), les plafonds des cautionnements en 2019 s'élevant à 140 milliards pour les TH LNH et 40 milliards pour les OHC. Parmi les quelque 98 participants actifs aux programmes de titrisation de la SCHL, 93 sont des institutions réglementées.

Titres cautionnés	31 mars 2019	Trois mois clos le			Cumul au		
		31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 mars 2018	
<b>Total des titres cautionnés (M\$)</b>	<b>38 924</b>	<b>48 556</b>	<b>43 766</b>	<b>37 819</b>	<b>36 733</b>	<b>38 924</b>	<b>36 733</b>
Titres hypothécaires LNH (TH LNH)*	28 924	38 306	33 766	27 819	27 233	28 924	27 233
Obligations hypothécaires du Canada (OHC)	10 000	10 250	10 000	10 000	9 500	10 000	9 500
<b>TH LNH (M\$)</b>	<b>28 924</b>	<b>38 306</b>	<b>33 766</b>	<b>27 819</b>	<b>27 233</b>	<b>28 924</b>	<b>27 233</b>
Institutions sous réglementation fédérale	19 749	28 746	21 766	18 078	18 196	19 749	18 196
Institutions sous réglementation provinciale	2 223	3 690	2 898	2 893	3 284	2 223	3 284
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM**	3 188	2 956	4 020	2 602	2 256	3 188	2 256
Autres institutions	3 764	2 913	5 083	4 246	3 498	3 764	3 498
<b>OHC (M\$)</b>	<b>10 000</b>	<b>10 250</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>	<b>9 500</b>	<b>10 000</b>	<b>9 500</b>
Institutions sous réglementation fédérale	5 401	5 798	5 645	6 049	5 443	5 401	5 443
Institutions sous réglementation provinciale	1 697	1 757	1 623	1 445	1 527	1 697	1 527
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	2 030	1 887	2 230	1 991	1 815	2 030	1 815
Autres institutions	872	808	503	516	715	872	715

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

\*Le montant de TH LNH de 28,9 milliards de dollars est constitué de 27,16 milliards de nouveaux TH LNH émis et cautionnés depuis le début de 2019 et de 1,8 milliards de TH LNH de remplacement émis avant 2019 sur lesquels des droits de cautionnement ont été payés en 2019.

\*\*OCRCVM : l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières est l'organisme national d'autoréglementation qui régit tous les courtiers en valeurs mobilières du Canada ([www.ocrcvm.ca](http://www.ocrcvm.ca)).

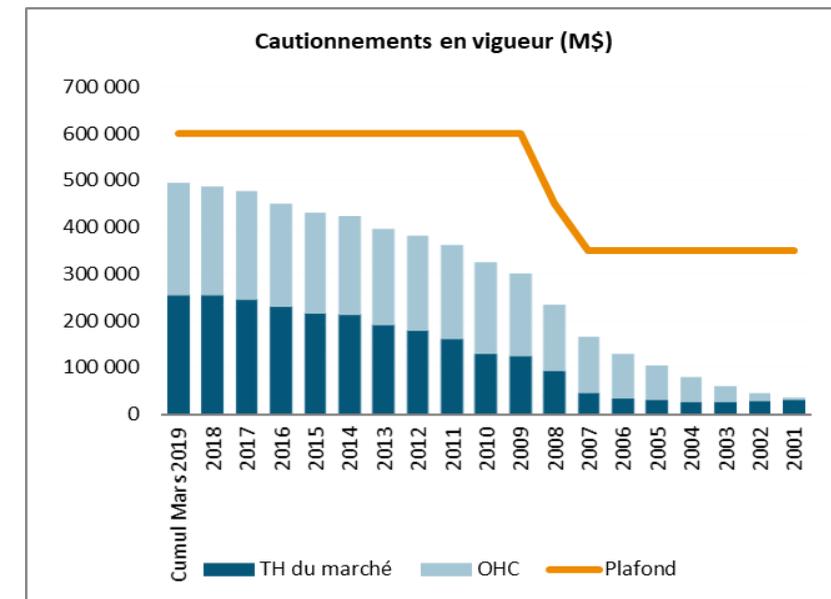


## CAUTIONNEMENTS EN VIGUEUR

Le montant des cautionnements en vigueur dépend des nouveaux cautionnements ainsi que des échéances et du réinvestissement du capital des titres cautionnés en circulation. Une tranche approximative de 89 % des cautionnements en vigueur de 494,4 milliards de dollars au 31 mars 2019 se rapporte à des institutions réglementées, 67 % à des institutions sous réglementation fédérale.

Cautionnements en vigueur	31 mars	31 déc.	Au	30 juin	31 mars
	2019	2018	30 sept. 2018	2018	2018
<b>Cautionnements en vigueur (M\$)</b>	<b>494 400</b>	<b>487 772</b>	<b>483 622</b>	<b>478 549</b>	<b>480 920</b>
TH LNH	254 901	253 524	241 874	241 901	244 272
OHC	239 499	234 249	241 749	236 649	236 649
<b>TH LNH (M\$)</b>	<b>254 901</b>	<b>253 524</b>	<b>241 874</b>	<b>241 901</b>	<b>244 272</b>
Institutions sous réglementation fédérale	188 844	186 626	176 370	176 069	179 991
Institutions sous réglementation provinciale	8 942	9 653	8 435	9 121	8 274
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	21 980	22 829	22 546	23 896	24 975
Autres institutions	35 134	34 415	34 522	32 814	31 032
<b>OHC (M\$)</b>	<b>239 499</b>	<b>234 249</b>	<b>241 749</b>	<b>236 649</b>	<b>236 649</b>
Institutions sous réglementation fédérale	143 997	141 272	147 535	145 724	145 459
Institutions sous réglementation provinciale	33 317	31 939	32 719	31 428	31 129
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	42 373	41 652	41 588	39 994	39 856
Autres institutions	19 811	19 386	19 907	19 504	20 204

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.



Les échéances des obligations cautionnées en circulation sont habituellement réparties sur une période de cinq ans, ce qui reflète une prédominance des prêts hypothécaires d'une durée de cinq ans titrisés aux termes du Programme des TH LNH et des OHC à cinq ans qui forment le noyau du Programme des OHC.

Échéances des cautionnements en vigueur (M\$)	Au									
	31 mars 2019		31 déc. 2018		30 sept. 2018		30 juin 2018		31 mars 2018	
ANNÉE	TH LNH	OHC								
2018					1 076	17 750	6 721	22 650	16 461	32 650
2019	21 840	26 000	28 592	30 750	32 131	30 750	36 756	30 750	37 888	30 750
2020	56 642	39 999	59 337	39 999	58 329	39 999	61 224	39 999	61 128	39 999
2021	67 177	37 750	70 023	37 750	68 418	37 750	69 714	37 750	70 808	37 750
2022	49 766	44 250	49 887	44 250	49 314	44 250	49 974	44 250	49 060	44 250
2023	48 717	36 500	43 536	36 500	30 593	31 000	15 594	23 250	6 947	15 500
2024	8 904	16 500	782	8 500	816	6 000	793	6 000	815	6 000
2025	359	11 500	310	11 500	308	11 500	318	11 500	334	11 500
2026	39	7 000	42	7 000	46	7 000	50	7 000	54	7 000
2027	248	6 750	253	6 750	260	6 750	262	6 750	270	6 750
2028	1 132	13 250	730	11 250	551	9 000	462	6 750	474	4 500
2029	47									
2033	26		26		26		26		26	
2034	5		5		5		5		5	
<b>Total</b>	<b>254 901</b>	<b>239 499</b>	<b>253 524</b>	<b>234 249</b>	<b>241 874</b>	<b>241 749</b>	<b>241 901</b>	<b>236 649</b>	<b>244 272</b>	<b>236 649</b>

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

## TAUX DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES EN SOUFFRANCE DANS LE PROGRAMME DES TH LNH

Lors de l'émission des TH LNH, les prêts hypothécaires formant les blocs de TH LNH ne doivent pas être en souffrance et doivent être couverts par une assurance prêt hypothécaire, conformément aux règlements du gouvernement du Canada visant l'assurance prêt hypothécaire. Les prêts hypothécaires en souffrance contenus dans les blocs sont analysés et surveillés chaque mois, au niveau de l'émetteur, dans le contexte de la situation financière générale de l'émetteur. Ces informations, les éléments déclencheurs établis en ce qui concerne les prêts hypothécaires en souffrance et la viabilité financière de l'émetteur sont pris en considération lors de l'approbation de nouveaux cautionnements pour l'émetteur.

Au 31 mars 2019, le taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours, soit le nombre de prêts hypothécaires en souffrance (3 459) par rapport au nombre total de prêts (2 086 928), dans le Programme des TH LNH était de 0,17 %.

Taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours dans les blocs formant les TH LNH en circulation	Au				
	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018
<b>Taux global des prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours</b>	<b>0,17 %</b>	<b>0,17 %</b>	<b>0,17 %</b>	<b>0,17 %</b>	<b>0,18 %</b>
Institutions sous réglementation fédérale	0,20 %	0,21 %	0,20 %	0,20 %	0,21 %
Institutions sous réglementation provinciale	0,09 %	0,09 %	0,08 %	0,08 %	0,08 %
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	0,10 %	0,10 %	0,11 %	0,12 %	0,12 %
Autres institutions	0,03 %	0,03 %	0,06 %	0,06 %	0,06 %

## MARGE D'INTÉRÊT

La SCHL établit une exigence relative à la marge d'intérêt minimale entre le taux des TH LNH et le taux d'intérêt hypothécaire le plus bas du bloc. Cette marge d'intérêt, qui est à l'avantage des émetteurs qui sont en règle, est une caractéristique importante qui incite les émetteurs à s'acquitter de leurs responsabilités aux termes du Programme des TH LNH. Cette caractéristique fait en sorte que les émetteurs ont d'importants intérêts en jeu. Si l'émetteur manque à ses engagements aux termes du Programme des TH LNH, la SCHL, à titre de caution et de fiduciaire au nom des porteurs des TH LNH, pourra se servir de la marge d'intérêt pour s'assurer que les obligations aux termes des TH LNH sont satisfaites.

31 mars 2019		PRÊTS HYPOTHÉCAIRES		TH LNH		
Type de bloc	Solde impayé (M\$)	Écart par rapport à l'indice*	Taux hypothécaire	Écart par rapport à l'indice*	Coupon du TH	Marge d'intérêt
<b>Taux fixe</b>						
867	67 397		2,89		1,72	1,17
964	844		2,79		1,80	0,99
965	21 512		3,00		2,31	0,69
966	20 731		2,79		2,11	0,67
967	5		2,51		1,88	0,62
970	0		6,99		5,88	1,12
975	284 874		2,87		1,69	1,18
990	4 185		3,53		2,97	0,55
	<b>399 548</b>		<b>2,89</b>		<b>1,76</b>	<b>1,12</b>
<b>Taux variable</b>						
880	7 768	(0,51)	3,42	0,40	2,44	0,98
885	9 743	(0,57)	3,37	0,10	2,13	1,24
980	44 544	(0,74)	3,19	0,14	2,18	1,01
985	29 066	(0,63)	3,37	0,10	2,13	1,24
987	7 891	(0,52)	3,39	(0,97)	2,42	0,97
	<b>99 014</b>		<b>3,30</b>		<b>2,20</b>	<b>1,10</b>
<b>Total</b>	<b>498 562</b>		<b>2,97</b>		<b>1,85</b>	<b>1,12</b>

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

\*Les taux hypothécaires révisables (880/980) et variables (885/985) sont fondés sur les taux préférentiels appliqués par les prêteurs. Le taux d'intérêt des TH LNH à taux variable, à l'exception du type de bloc 987, est établi en fonction du CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) à un mois. Pour le type de bloc 987, le taux est fondé sur le taux hypothécaire moyen pondéré du bloc. Les écarts et les taux indiqués dans le tableau représentent des moyennes pondérées.

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les informations qui suivent viennent compléter les rapports mensuels disponibles sur le site Web de la SCHL. Pour en savoir davantage sur les volumes de TH LNH émis, y compris le type de bloc et l'émetteur, veuillez consulter la page

<https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/finance-and-investing/nha-mortgage-backed-securities/securitization-reports>.

## VOLUMES D'ÉMISSION DE TH LNH

TH LNH émis pendant la période	Trois mois clos le				Cumul au		
	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	31 mars 2019	31 mars 2018
TH LNH (du marché) cautionnés	27 162	37 582	33 660	26 434	25 489	27 162	25 489
TH LNH de remplacement*	7 308	3 102	11 415	8 922	8 710	7 308	8 710
<b>Volume total des TH LNH (M\$)</b>	<b>34 471</b>	<b>40 683</b>	<b>45 075</b>	<b>35 356</b>	<b>34 199</b>	<b>34 471</b>	<b>34 199</b>

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

\* TH LNH destinés à la vente à la FCH en vertu du Programme des OHC, pour remplacer le réinvestissement mensuel du capital des TH LNH détenus par la FCH relativement aux émissions d'OHC. Les TH LNH de remplacement sont des titres restreints et peuvent servir d'actifs de réinvestissement uniquement pour les OHC émises avant le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

## TH LNH EN CIRCULATION

TH LNH émis et en circulation	Au				
	31 mars 2019	31 déc. 2018	30 sept. 2018	30 juin 2018	31 mars 2018
TH LNH (du marché) cautionnés	254 901	253 524	241 874	241 901	244 272
TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	235 112	229 282	234 668	228 204	230 485
TH LNH de remplacement	8 548	8 667	7 834	8 937	11 514
<b>Volume total des TH LNH (M\$)</b>	<b>498 562</b>	<b>491 473</b>	<b>484 376</b>	<b>479 042</b>	<b>486 270</b>

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.